



RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ECLA

« *Aimez-vous les uns les autres* »

LA BIBLE

Cette seule règle devrait suffire. Tout est fait par amour pour les autres. On se comporte pour faire aux autres le bien qu'on voudrait qu'ils nous fassent et ne pas leur faire le mal qu'on ne voudrait pas qu'ils nous fassent. Cela nous construit nous-mêmes et nous fait du bien.

Le respect de l'autorité et l'obéissance aux responsables de l'école permettent de progresser en sagesse et de protéger le travail de chacun.

L'amour est très exigeant et un règlement ne construit pas l'amour. Le règlement n'est qu'un outil pour aider la mise en pratique de l'amour, de la tolérance, du respect de l'autre, dans le cadre de l'école.

Bases :

- Je me déplace de sorte à ne pas bousculer.
- Je ne fais pas attendre les autres inutilement.
- Je m'exprime avec respect et sans crier.
- Je suis propre moi-même et je ne salis pas l'espace dont je jouis. Je nettoie ce que je salis.

Circulation :

- L'entrée dans le bâtiment se fait uniquement par les portes principales pour enlever et mettre ses chaussures et chaussons au vestiaire. Les entrées et sorties par les autres portes sur l'extérieur ne se font qu'avec autorisation spécifique.

En arrivant ou en sortant de l'école :

- En arrivant je suis accompagné par un adulte jusqu'à la porte du bâtiment ou au portillon d'enceinte. À la sortie j'attends qu'un responsable m'appelle pour sortir et rejoindre mes parents.

Pendant les heures de classe :

- Je m'adresse avec discrétion à l'instituteur/trice pour ne pas gêner le travail des autres.
- J'attends que l'instituteur/trice soit disponible avant de m'adresser à lui/elle.
- Je demande l'autorisation pour me déplacer, toilettes ou autres.

Pendant les heures de récré :

- je reste dans l'espace qui m'est indiqué, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du bâtiment dans la cour.
- Je ne sors pas de l'espace clos sans être accompagné d'un adulte responsable, enseignant ou parent.
- Je partage les jeux et je suis attentif au besoin de l'autre. L'activité peut-être virile mais je veille à ne pas blesser l'autre, ni en actes ni en paroles. Je veille à la sécurité des jeux.

En dehors de l'école, à l'occasion des sorties scolaires :

- Je manifeste du respect et de la courtoisie auprès des personnes que je suis amené à côtoyer.

À table pour le déjeuner :

- Je mange proprement et dans le calme. Je nettoie ce que j'ai sali.
- Je reste à table jusqu'à la fin du repas.
- J'aide les plus petits à manger.

Vaisselle, nettoyage table, balayage sol, nettoyage toilettes, nettoyage de fin de semaine :

- Je m'engage à accomplir les tâches qui me sont confiées selon les directives de l'adulte en charge.

En cas de non-respect de ce règlement :

Le responsable, toute personne qui a autorité dans l'école, fait une remarque à l'élève et explique les raisons de sa remarque.

- Si l'élève ne corrige pas son comportement, le responsable fait une deuxième remarque en avertissant qu'une sanction suivra si ce comportement n'est pas immédiatement modifié.
- Si l'élève n'obtempère pas immédiatement la sanction prise directement par le responsable est proportionnée au problème : mise à l'écart pendant un temps limité, travail supplémentaire à l'école ou à la maison, privation de récréation ou d'une activité appréciée par l'élève.

Une note à faire signer par les parents rappellera à l'ordre et avertira les parents de la difficulté. En cas de récurrence on demandera aux parents de bien vouloir garder leur enfant à la maison pendant un ou plusieurs jours et si on ne constate pas de progrès suffisants, l'école se réserve le droit de ne pas garder l'enfant pour le reste de l'année scolaire.



CHARTRE

La charte de l'école ECLA a pour but de réunir la famille et les enseignants, pour que **l'instruction** et **l'éducation** prodiguées aux enfants forment une action équilibrée, complète et cohérente.

La responsabilité de l'éducation des enfants revient aux parents. L'école participe par délégation à cette éducation et a pour but de transmettre des connaissances académiques et spirituelles, de contribuer au développement de l'identité et du caractère de l'enfant, à la lumière de l'Évangile.

La vision de l'école **ECLA** est fondée sur la Bible et son objectif est de valoriser le développement de la maturité intellectuelle, scolaire et sociale de l'élève autant que sa croissance spirituelle.

A. Formation intellectuelle

Les objectifs de l'établissement :

- Transmettre des connaissances académiques couvrant les domaines intellectuel, spirituel, artistique, physique, manuel.
- Amener chaque élève à développer son potentiel, lui donner le goût de l'apprentissage et la soif de découvrir.

Les moyens mis en oeuvre :

- Acquisition de méthodes de travail et d'apprentissage,
- Pédagogie adaptée aux besoins de chacun (soutien, approfondissement,...)

B. Formation relationnelle et sociale

Les objectifs de l'établissement :

- Développer le respect des autres, de soi-même, de l'autorité, de la création, de Dieu,
- Encourager l'esprit de service et de responsabilité,
- Apprendre à communiquer,
- Préparer les élèves à une bonne intégration dans la société,
- Développer le sens de l'appartenance à un groupe (famille, école, église, nation) et la solidarité.

Les moyens mis en oeuvre :

- Règlement fondé sur le respect et l'amour du prochain,
- Instruction civique, morale et biblique,
- Sorties de classe, voyages, échanges, socialisation, intégration.

C. Formation spirituelle

Elle s'effectue au travers de l'ensemble des enseignements qui sont dispensés, sans être limitée à une matière seulement.

Les objectifs de l'établissement :

- Participer à la restauration et au développement des trois domaines de la personnalité (corps, âme, esprit),
- Communiquer une connaissance de Dieu qui soit théorique et pratique

Les moyens mis en oeuvre :

- Suivi du programme officiel à lumière de la Parole de Dieu,
- Développement de l'esprit critique, aide au développement du caractère,
- Partage, prière avec l'enseignant,
- Étude de la Bible, développement de l'écoute.

Signature